

A la conquête de Saint-Pétersbourg



Jours:	6
Prix:	659 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★★☆
📌 Les incontournables	

Saint-Pétersbourg porte en elle les convictions de son fondateur : le tsar Pierre Ier le **Grand**.

A l'époque de sa construction, il avait aménagé cette ville dans une optique de modernisation occidentale. Et sa plus grande inspiration fut la **France** et ses fastes bâties.

Aux globetrotteurs, ce circuit de 6 jours leur permettra de découvrir allègrement des sites saint-pétersbourgeois exceptionnels.

Parmi les perles architecturales et culturelles de cette ancienne capitale russe se démarquent la cathédrale **Saints-Pierre-et-Paul**, le **Musée de l'Ermitage**, le **Palais Peterhof**, la **Cathédrale Saint-Sauveur-sur-le-Sang-Versé** et celle de **Saint-Isaac**, ainsi que le **Kunstkamera**.

Points forts :

- Découvrir la ville chérie de **Pierre le Grand**
- Visiter le **musée de l'Ermitage**, l'un des plus grands au monde
- Se laisser séduire par l'ambiance franco-russe du fabuleux **château de Peterhof**
- Visiter deux des plus belles **cathédrales de Russie**

Jour 1. Bienvenue à Saint-Pétersbourg



Saint-Pétersbourg 📍

- Arrivés à l'aéroport de Saint-Pétersbourg, nous sommes accueillis par notre chauffeur qui nous conduit à l'hôtel.

🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Dashkova Residence

Jour 2. Saint-Pétersbourg en revue



Saint-Pétersbourg 📍

- A 9h, nous retrouvons notre guide et partons pour un tour de ville en transport : située à l'embouchure de la Neva, nous découvrons cette cité moderne à travers la Place des Décembristes, l'Amirauté, la Perspective Nevski, la cathédrale Saint Sauveur-sur-le-Sang-Versé, ses canaux artificiels ...

Nous nous arrêtons ensuite à la **forteresse Saint-Pierre-et-Saint-Paul**. Cette bâtisse défensive est le premier bâtiment érigé à Saint-Pétersbourg et se distingue par ses imposants remparts le long de la Neva et de la Petite Neva. On y verra notamment l'hôtel des Monnaies et le musée d'Astronautique et de construction des fusées.

Déjeuner libre et après-midi libre.

- A l'issue du déjeuner en ville, nous partons à pied vers le Palais Youssoupov et de ses luxueux appartements privés.

- **En option** : En soirée, nous pouvons nous rendre au Palais de Nikolaevsky, pour assister aux danses traditionnelles. *Compter environ 50 Euro*

☕ Petit déjeuner	Dashkova Residence
🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre

Jour 3. Saint-Pétersbourg et Musée de l'Ermitage



Saint-Pétersbourg 📍

- Nous retrouvons notre guide à 9h, et ensemble nous nous rendons à pied à l'embarcadere, pour monter à **bord d'un hydroglisseur**, qui nous mènera au Palais de Peterhof (transport disponible entre mai et septembre si le temps permet la traversée).

Après ses nombreux voyages en France, Pierre le Grand avait développé une profonde admiration pour l'architecture aristocratique de la cour française. Un émerveillement qui le décida à ériger un palais à la Versailles à Saint-Pétersbourg. Un château russe qui lui a servi de lieu de résidence. Celui-ci est implanté sur les rives de la mer Baltique. Il se caractérise par la beauté de ses jardins et de sa grande Cascade (fonctionnelle entre mi-mai et septembre).

Déjeuner libre sur place. Retour en ville pour profiter d'un après-midi libre.

- **En option** : Assister à un spectacle au célèbre théâtre de Mariinsky.

🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre

Jour 4. Les grandes cathédrales de Saint-Pétersbourg



Saint-Pétersbourg 📍

- Nouvelle journée de visite. Départ à 10h de l'hôtel avec notre guide pour la visite de la cathédrale Saint-Isaac (en bonus avec un tour du côté de sa colonnade)

La cathédrale orthodoxe Saint-Isaac fut construite au XIXe siècle sous le tsarisme d'Alexandre Ier, de Nicolas Ier et d'Alexandre II. Elle était le centre de la religion orthodoxe à Saint-Pétersbourg jusqu'au temps de la Révolution. Aujourd'hui, c'est la troisième plus grande cathédrale d'Europe avec une coupole de 102 mètres de haut. Sa colonnade offre une vue imprenable sur la ville et la rivière Neva.

- Nous poursuivons avec la cathédrale Saint-Sauveur-Sur-Le-Sang-Versé, Alexandre III l'avait érigé à l'endroit où son père (Alexandre II) fut assassiné. Son architecture néo russe possède quelques similarités avec la cathédrale Saint-Basile de Moscou. C'est l'un des bâtiments religieux les plus fréquentés de Saint-Pétersbourg.

- Déjeuner et après-midi libres. Sans guide et sans circuit prédéfini, nous partons à la conquête de cette cité.

___En option___, nous pouvons découvrir les fameux canaux de Saint-Pétersbourg au cours d'une balade en bateau (activité disponible entre mi-mai et mi-septembre).

- Et/ou profiter d'une visite guidée du musée interactif de miniatures Peteraqua.

🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre

Jour 5. Les Palais de Saint-Pétersbourg



Saint-Petersbourg

- Nous rejoignons notre guide qui nous conduit au musée de l'Ermitage reconnaissable par ses bâtiments baroques russes. C'est l'un des trois plus grands musées au monde avec le Louvre et le Metropolitan Museum. Il dispose d'une grande collection d'œuvres d'art, de pièces archéologiques et d'objets graphiques. Il se démarque notamment par ses artefacts antiques et les travaux des grands noms de l'art (Henri Matisse, Rembrandt, Léonard de Vinci, Pablo Picasso, Monet, Renoir, etc.). Cette grande diversité lui a valu une place à l'Unesco.

🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre

Jour 6. Bon vol et à bientôt !

Départ

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2
659 EUR

Inclus

- L'hébergement en chambre double dans l'hôtel signalé
- Les petits déjeuners
- Les déjeuners (sauf mention contraire)
- Les excursions indiquées
- incluant les services d'un guide francophone et les billets d'entrée
- Le transport si précisé
- Les transferts arrivée et départ (chauffeur)
- Les frais de dossier
- Les taxes
- Les invitations touristiques pour l'obtention du visa.

Non inclus

- Les vols
- Les visas
- Les assurances
- Les repas du soir et les repas indiqués comme libres
- Toute autre dépense non spécifiée

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Pour tous voyages, vous devez être munis de votre passeport. Celui doit être valide au moins 6 mois après la date de retour de votre séjour et doit disposer d'au moins 3 pages vierges dont 2 pages en face à face.

Visa

Le visa est obligatoire pour entrer en Russie. L'ambassade russe est connue pour se montrer relativement exigeante quant aux demandes, aucun document manquant ou incomplet ne sera accepté. La demande de visa doit alors se préparer attentivement et dans le meilleur des cas, au moins 3 semaines/un mois à l'avance.

Le visa touristique pour la Russie permet de séjourner jusqu'à 30 jours sur le territoire. Les délais d'obtention varient entre 9 et 12 jours ouvrés.

Pour commencer vos démarches comme il se doit, voici la liste des documents à fournir pour votre demande de visa :

- Le passeport original : celui-ci doit être dans un état impeccable, valable plus de 6 mois après la date du retour. Il doit impérativement disposer de 2 pages vierges en face à face. Pensez aussi à retirer votre protège passeport si vous en avez un.
- Une copie des pages 2 et 3 du passeport sur une feuille A 4, c'est-à-dire la copie des pages où se trouve votre photo et votre signature.
- Deux photos d'identité récentes de moins de 6 mois en couleur, non scannée et de bonne qualité. Les photos doivent être au format 3,5 cm x 4,5 cm, centrée sur le visage de face et non souriant, sur un fond uni et clair.
- Le formulaire de demande de visa soigneusement rempli et signé.
- Une attestation d'assurance voyage avec assistance rapatriement . Le consulat demande l'original avec tampon et signature authentiques de l'assureur. Votre assureur doit également figurer sur la liste des assurances agréées par le Consulat russe.
- Une invitation, que votre agence Tsar Voyage peut vous fournir.

Demander votre visa russe auprès de Tsar Voyages

Votre agence Tsar Voyages propose la prise en charge et la gestion de votre demande de visa auprès du consulat russe en France dès lors que vous réservez un séjour ou une croisière avec nous .

Si vous faites votre demande par nos soins, notre service des visas remplira à votre place le formulaire de demande de visa en ligne.

Si vous souhaitez que nous prenions en charge votre demande de visa russe, contactez-nous.

Assurance

Assurances annulation et assistance

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE. Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

*Spécifiques à nos voyages, **nous suggérons fortement d'y souscrire.*** Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.